

**NOTICE RELATIVE
A L'APPEL A PROJET
RECHERCHE**

Préambule	3
Modalités de dépôt des projets.....	3
Communication.....	4
Critères de sélection.....	5
Assemblée délibérante	5
Conventionnement	5
Dispositifs	6
Projets de recherche d'excellence.....	6
Projets structurants d'envergure.....	8
Amorçage de projets	10
Accompagnement nouvelle équipe recherche	12
Mobilités entrantes et sortantes.....	14
Plateformes	16
Colloques scientifiques internationaux	17
Aide à la saisie des formulaires Présentation Technique et Financière.....	19
Excellence	19
Annexe Investissement	21
Annexe Fonctionnement	21
Annexe Contrat Doctoral	22
Annexe Post Doctorat (ne concerne pas le dispositif Amorçage).....	22
Récapitulatif.....	23
Présentation spécifique Accompagnement nouvelle équipe recherche	23
Annexe Investissement	25
Annexe Fonctionnement	26
Annexe Post Doctorat	26
Récapitulatif.....	27
Présentation spécifique Mobilités entrantes et sortantes	27
Récapitulatif.....	29
Présentation spécifique Colloques scientifiques internationaux	30
Récapitulatif.....	31
Présentation spécifique Plateformes	32
Annexe Investissement	33
Annexe Fonctionnement	34
Aide à la saisie des formulaires Présentation Multi-Établissements.....	35

Préambule

La Région au titre de sa politique volontariste dédiée à la recherche a voté un budget de **15 102 743 millions d'euros** pour l'année 2018.

Il existe deux natures de dépenses distinctes :

- Investissement
- Fonctionnement (dont contrat doctoral et post-doctorat)

Sept dispositifs permettent de couvrir le large spectre des besoins identifiés :

- Projets de recherche d'excellence (EXC)
- Projets structurants d'envergure (ENVER)
- Amorçage de projets (AMORC)
- Accompagnement nouvelle équipe recherche (ANER)
- Mobilités entrantes et sortantes (MOB)
- Plateformes (PFT)
- Colloques scientifiques internationaux (COLL)

Les informations relatives aux appels à projets sont accessibles via l'onglet « **En Pratique** » puis la rubrique « **Guide des aides et des appels à projet** » du site internet de la Région Bourgogne-Franche-Comté : <https://www.bourgognefranche-comte.fr>

Pour toute demande complémentaire, l'ensemble de la communauté scientifique dispose de l'adresse : contact.recherche@bourgognefranche-comte.fr

Modalités de dépôt des projets

Deux documents cadres sous forme de formulaires PDF interactifs permettent aux chercheurs de matérialiser la construction de leurs projets. Ceux-ci sont optimisés pour être remplis avec le logiciel Adobe Reader XI fonctionnant avec le système d'exploitation Windows 7 téléchargeable gratuitement sur le site internet de l'éditeur :

<https://get.adobe.com/fr/reader/>

- La **Présentation Technique et Financière** (PTF) et ses annexes dûment complétées sont à joindre à tout dossier de demande.
- La **Présentation Multi-Établissements** (PME) est quant à elle spécifique aux projets portés conjointement par plusieurs établissements demandeurs.

Les documents PTF et PME ne doivent ni être transmis sous forme d'image (afin de permettre un export CSV des données) ni être altérés de quelque façon que ce soit (modification, suppression de champs).

Le dépôt des projets (15 octobre – 15 novembre) relatifs aux sept dispositifs est effectué par les directeurs de laboratoires habilités par les responsables d'établissements à déposer sur la plateforme dématérialisée de gestion des aides régionales :

<https://subventions.bourgognefranche-comte.fr>

Les habilitations engagent les directeurs au titre de leur établissement à un respect de la confidentialité.

Un **guide de dépôt en ligne d'un dossier de demande de subvention** est téléchargeable sur la plateforme afin de faciliter la saisie des dossiers sur la plateforme de gestion des aides.

La validation des projets (16 novembre – 15 janvier) est effectuée par les responsables d'établissements suite au classement réalisé par ses instances scientifiques. L'intégralité des projets issus de tous les dispositifs reçoivent un avis (favorable, réservé, défavorable) et sont interclassés les uns par rapport aux autres selon la stratégie scientifique définie par chacun des établissements. Il convient de favoriser les interactions entre les établissements pour aboutir à des classements cohérents les uns par rapport aux autres lorsque des projets sont co-portés par plusieurs établissements.

Les avis d'UBFC portent sur le caractère structurant du projet

- capacité à rassembler les forces scientifiques du site
- capacité à la consolidation ou l'émergence d'axes scientifiques phares ou prometteurs pour une position de leader national
- capacité à développer des collaborations avec les acteurs socio-économiques de BFC

Communication

Le porteur et le tiers bénéficiaire d'une subvention s'engagent à faire connaître le dispositif ainsi que l'appui dont ils bénéficient de la part de la Région lors de leurs entretiens ou contacts avec la presse ou les médias.

Le logo de l'institution régionale doit être obligatoirement apposé sur tous les supports de communication, en respect de sa charte d'application.

Le bénéficiaire s'engage à prendre l'attache de la Région systématiquement et préalablement à toute organisation de cérémonies (presse, protocolaires) afin d'en définir les modalités pratiques (contenu des cartons d'invitation, liste d'invités de la Région, prises de parole...).

Critères de sélection

La Région prend en considération 20 critères afin de sélectionner les projets :

Priorité catégorie	Catégorie	Priorité critère	Critère
1	Administratif	1	Complétude des dossiers
		2	Respect des critères d'éligibilité du règlement d'intervention
2	Budget	1	Classements des projets effectués par les instances scientifiques des établissements
		2	Equilibre budgétaire Bourgogne et Franche-Comté / années précédentes
		3	Respect des équilibres de crédits
		4	Respect de la projection budgétaire par dispositif
3	Co-financements	1	Mobilisation de cofinancements
		2	Potentiel de mobilisation FEDER
4	Avis externes	1	Classement / avis des écoles doctorales
		2	Avis de la COMUE UBFC
5	Transversalité	1	Projet pluridisciplinaire
		2	Projet multi-établissements
6	Cohérence projet	1	Analyse de la répartition des dépenses par types de crédits au sein du projet
7	Domaines	1	Répartition entre les 6 ED (SPIM, ES, CP, DGEP, LECLA, SEPT)
		2	Panachage entre les domaines stratégiques
8	Valorisation	1	Potentiel de transfert économique
		2	Intégration de la dimension CSTI
9	Plan de mandat	1	Engagement dans les 15 priorités régionales
10	Historique	1	Nombre de thèses 2019/2018 et 2018/2017
		2	Taux de consommation des crédits des années antérieures

Assemblée délibérante

Le choix des projets lauréats pour les appels à projets incombe aux élus régionaux siégeant à la Commission permanente. La délibération interviendra lors d'une session du premier semestre 2019 et sera exécutoire une fois le délai de contrôle de légalité par la Préfecture échu.

Conventionnement

Les conventions ont une durée de 3 ans pour les crédits de fonctionnement et d'investissement et de 4 ans pour les contrats doctoraux. Un délai de 6 mois maximum est autorisé pour la production des derniers justificatifs (bilan financier et bilan scientifique joint aux conventions).

Dispositifs

Projets de recherche d'excellence

Critères d'éligibilité

Le soutien régional pour des projets de recherche en excellence vise à soutenir la dynamique du Programme d'Investissement d'Avenir et en particulier l'ISITE. Les projets devront être ainsi cofinancés à travers les programmes nationaux ou internationaux d'excellence. Toute demande sera limitée à une demande d'investissement, de fonctionnement, d'un contrat doctoral et d'un post-doctorat.

Modalités de financement

Le soutien porte sur la mise en place et la réalisation d'un projet d'excellence, celui-ci peut bénéficier d'un taux de financement de 100% du montant régional sollicité dans la limite de l'enveloppe dédiée. Les crédits pourront donc couvrir :

- pour l'investissement (annexe investissement) : l'acquisition d'équipements dans le cadre du projet de recherche. À noter que le dispositif "appel à projets recherche d'excellence" n'a pas vocation à subventionner des équipements lourds qui pourraient être mutualisés et déposés au sein de l'appel à projets "plateformes".
- pour le fonctionnement (annexe fonctionnement) :
 - Les dépenses de personnels techniques recrutés spécifiquement pour le projet
 - Le recrutement de stagiaires de Master 2
 - L'achat de consommables
 - L'achat de petits matériels (inférieur ou égal à 5 000 €) directement liés au projet. A noter que les petits équipements (entre 800 € et 5 000 €) peuvent être déposés dans l'annexe investissement plutôt que dans l'annexe fonctionnement
 - Les frais liés aux prestations de services et sous-traitances
 - Les frais de publication dans la limite de 3 000 €
 - Les frais de mission (frais de déplacements liés au projet)
- pour le contrat doctoral (annexe contrat doctoral) :
 - Le recrutement du doctorant pour un coût total chargé de 91 000 € sur une période de 36 mois avant le 31 décembre de l'année N. En cas de cofinancement, la Région intervient à hauteur de 50%.
- pour le post-doctorat (annexe post-doctorat) :
 - Le recrutement du post-doctorant pour un coût total chargé de 50 000 € sur une période de 12 mois consécutifs.

Pièces jointes

Documents demandés (par nature de dépenses)	Investissement	Fonctionnement	Contrat doctoral	Post-doctorat
Lors du dépôt des demandes	<ul style="list-style-type: none"> Présentation Technique et Financière Présentation Multi-Établissements Annexe libre (photos, schémas, graphiques, etc.) 			
	<ul style="list-style-type: none"> Devis des équipements scientifiques Devis des opérations effectuées en sous-traitance 		Courrier d'intention de la part du cofinanceur du contrat doctoral	Courrier d'intention de la part du cofinanceur du contrat post-doctoral
Après la décision d'attribution de l'aide par le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté			<ul style="list-style-type: none"> Courrier du directeur du laboratoire précisant le nom et la date de prise de fonction du candidat accueilli Attestation de réussite au Master 2 CV du candidat Autorisation d'inscription signée du directeur de l'Ecole Doctorale 	<ul style="list-style-type: none"> Courrier du directeur du laboratoire précisant le nom et la date de prise de fonction du candidat accueilli ainsi que la durée Attestation de réussite au doctorat CV du candidat
Lors des paiements intermédiaires	Etat récapitulatif détaillé des factures acquittées visé par le comptable public ou personne compétente (ex. commissaire aux comptes)			
			Compte-rendu annuel des travaux de la thèse	
Paiement du solde			Courrier du directeur de thèse indiquant la date prévisionnelle de la soutenance de la thèse	
	Fiche d'évaluation du projet jointe en annexe des conventions + Etat récapitulatif détaillé des factures acquittées visé par le comptable public ou personne compétente (ex. commissaire aux comptes)			

Projets structurants d'envergure

Critères d'éligibilité

Le soutien régional pour des projets structurants d'envergure vise à soutenir des projets pluridisciplinaires. Les projets devront faire intervenir plusieurs disciplines académiques ou plusieurs équipes d'un même laboratoire ou de différents laboratoires. Toute demande sera limitée à une demande d'investissement, de fonctionnement, d'un contrat doctoral et d'un post-doctorat.

Modalités de financement

Le soutien porte sur la mise en place et la réalisation d'un projet de recherche pluridisciplinaire. Le projet peut bénéficier d'un taux de financement de 100% du montant régional sollicité dans la limite de l'enveloppe dédiée. Les crédits pourront donc couvrir :

- pour l'investissement (annexe investissement) : l'acquisition d'équipements dans le cadre du projet de recherche. À noter que le dispositif "appel à projets structurants d'envergure" n'a pas vocation à subventionner des équipements lourds qui pourraient être mutualisés et déposés au sein de l'appel à projets "plateformes".
- pour le fonctionnement (annexe fonctionnement) :
 - Les dépenses de personnels techniques recrutés spécifiquement pour le projet
 - Le recrutement de stagiaires de Master 2
 - L'achat de consommables
 - L'achat de petits matériels (inférieur ou égal à 5 000 €) directement liés au projet. A noter que les petits équipements (entre 800 € et 5 000 €) peuvent être déposés dans l'annexe investissement plutôt que dans l'annexe fonctionnement
 - Les frais liés aux prestations de services et sous-traitances
 - Les frais de publication dans la limite de 3 000 €
 - Les frais de mission (frais de déplacements liés au projet)
- pour le contrat doctoral (annexe contrat doctoral) :
 - Le recrutement du doctorant pour un coût total chargé de 91 000 € sur une période de 36 mois avant le 31 décembre de l'année N. En cas de cofinancement, la Région intervient à hauteur de 50%.
- pour le post-doctorat (annexe post-doctorat) :
 - Le recrutement du post-doctorant pour un coût total chargé de 50 000 € sur une période de 12 mois consécutifs.

Pièces jointes

Documents demandés (par nature de dépenses)	Investissement	Fonctionnement	Contrat doctoral	Post-doctorat
Lors du dépôt des demandes	<ul style="list-style-type: none"> Présentation Technique et Financière Présentation Multi-Établissements Annexe libre (photos, schémas, graphiques, etc.) 			
	<ul style="list-style-type: none"> Devis des équipements scientifiques Devis des opérations effectuées en sous-traitance 		Courrier d'intention de la part du cofinanceur du contrat doctoral	Courrier d'intention de la part du cofinanceur du contrat post-doctoral
Après la décision d'attribution de l'aide par le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté			<ul style="list-style-type: none"> Courrier du directeur du laboratoire précisant le nom et la date de prise de fonction du candidat accueilli Attestation de réussite au Master 2 CV du candidat Autorisation d'inscription signée du directeur de l'École Doctorale 	<ul style="list-style-type: none"> Courrier du directeur du laboratoire précisant le nom et la date de prise de fonction du candidat accueilli ainsi que la durée Attestation de réussite au doctorat CV du candidat
Lors des paiements intermédiaires	Etat récapitulatif détaillé des factures acquittées visé par le comptable public ou personne compétente (ex. commissaire aux comptes)			
			Compte-rendu annuel des travaux de la thèse	
Paiement du solde			Courrier du directeur de thèse indiquant la date prévisionnelle de la soutenance de la thèse	
	Fiche d'évaluation du projet jointe en annexe des conventions + Etat récapitulatif détaillé des factures acquittées visé par le comptable public ou personne compétente (ex. commissaire aux comptes)			

Amorçage de projets

Critères d'éligibilité

Le soutien régional pour des projets en amorçage vise à soutenir l'initiation de projets d'intérêt territorial. Les projets devront être originaux et innovants, portés par une équipe de recherche localisée en Bourgogne-Franche-Comté afin de les amener vers des projets structurants d'envergure. Toute demande sera limitée à une demande d'investissement et/ou de fonctionnement dans la limite de 25 000 € (projet sans contrat doctoral) ou de 100 000 € si un contrat doctoral est également demandé. Il sera possible de financer des frais de personnels techniques uniquement dans le cadre de projets de recherche clinique. Le dispositif amorçage est également dédié à des projets thématiques spécifiques.

Modalités de financement

Le soutien porte sur la mise en place et la réalisation de projets. Le projet peut bénéficier d'un taux de financement de 100% du montant régional sollicité dans la limite de l'enveloppe dédiée. Les crédits pourront donc couvrir :

- pour l'investissement (annexe investissement) : l'acquisition d'équipements dans le cadre du projet d'amorçage.
- pour le fonctionnement (annexe fonctionnement) :
 - L'achat de consommables
 - L'achat de petits matériels (chacun inférieur ou égal à 5 000 €) directement liés au projet. A noter que les petits équipements (entre 800 € et 5 000 €) peuvent être déposés dans l'annexe investissement plutôt que dans l'annexe fonctionnement
 - Les frais liés aux prestations de services et sous-traitances (prestations chacune inférieures à 5 000 €)
 - Les frais de publication dans la limite de 3 000 €
 - Les frais de mission (frais de déplacements liés au projet) dans la limite de 5 000 €
- pour le contrat doctoral (annexe contrat doctoral) :

Le recrutement du doctorant pour un coût total chargé de 91 000 € sur une période de 36 mois avant le 31 décembre de l'année N.

Pièces jointes

Documents demandés (par nature de dépenses)	Investissement	Fonctionnement	Contrat doctoral
Lors du dépôt des demandes	<ul style="list-style-type: none"> Présentation Technique et Financière Présentation Multi-Établissements Annexe libre (photos, schémas, graphiques, etc.) 		Courrier d'intention de la part du cofinancement du contrat doctoral
	<ul style="list-style-type: none"> Devis des équipements scientifiques Devis des opérations effectuées en sous-traitance 		
Après la décision d'attribution de l'aide par le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté			<ul style="list-style-type: none"> Courrier du directeur du laboratoire précisant le nom et la date de prise de fonction du candidat accueilli Attestation de réussite au Master 2 CV du candidat Autorisation d'inscription signée du directeur de l'Ecole Doctorale
Lors des paiements intermédiaires	Etat récapitulatif détaillé des factures acquittées visé par le comptable public ou personne compétente (ex. commissaire aux comptes)		
			Compte-rendu annuel des travaux de la thèse
Paiement du solde			Courrier du directeur de thèse indiquant la date prévisionnelle de la soutenance de la thèse
	Fiche d'évaluation du projet jointe en annexe des conventions + Etat récapitulatif détaillé des factures acquittées visé par le comptable public ou personne compétente (ex. commissaire aux comptes)		

Accompagnement nouvelle équipe recherche

Critères d'éligibilité

Le soutien régional permet de favoriser l'installation en Bourgogne-Franche-Comté de scientifiques prometteurs ou reconnus dans un environnement de recherche propice au démarrage rapide de leurs travaux en accompagnant une nouvelle équipe de recherche.

L'intervention concerne les chercheurs titularisés depuis moins de 2 ans au 1er janvier de l'année 2019 issus d'une formation à la recherche et/ou d'un parcours professionnel de plus de 2 ans effectué hors Bourgogne-Franche-Comté.

Modalités de financement

Le projet peut bénéficier d'un taux de financement de 100% du montant régional sollicité dans la limite de l'enveloppe dédiée. Les crédits pourront donc couvrir dans le cas des professeurs ou directeurs de recherche (plafond d'intervention à 80 000 €) et des maîtres de conférence ou chargés de recherche (plafond d'intervention à 40 000 €) :

- pour l'investissement (annexe investissement) : l'acquisition d'équipements dans le cadre du projet de recherche

- pour le fonctionnement (annexe fonctionnement) :
 - l'achat de consommables
 - l'acquisition de petits matériels (inférieur ou égal à 5 000 €)
 - les frais liés aux prestations de services et sous-traitances
 - les frais de publication dans la limite de 3 000 €
 - les frais de mission (frais de déplacements liés au projet)

De plus, les crédits pourront couvrir pour les Professeurs ou Directeurs de recherche le recrutement d'un post-doctorant pour un coût total chargé de 50 000 € sur une période de 12 mois consécutifs (annexe post-doctorat).

Pièces jointes

Documents demandés (par nature de dépenses)	Investissement	Fonctionnement	Post-doctorat
Lors du dépôt des demandes	<ul style="list-style-type: none"> Présentation Technique et Financière Arrêté de nomination du chercheur Curriculum Vitae Annexe libre (photos, schémas, graphiques, etc.) 		
	<ul style="list-style-type: none"> Devis des équipements scientifiques Devis des opérations effectuées en sous-traitance 		Courrier d'intention de la part du cofinanceur du contrat post-doctoral
Après la décision d'attribution de l'aide par le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté			<ul style="list-style-type: none"> Courrier du directeur du laboratoire précisant le nom et la date de prise de fonction du candidat accueilli ainsi que la durée Attestation de réussite au doctorat CV du candidat
Lors des paiements intermédiaires	Etat récapitulatif détaillé des factures acquittées visé par le comptable public ou personne compétente (ex. commissaire aux comptes)		
Au paiement du solde	Fiche d'évaluation du projet jointe en annexe des conventions + état récapitulatif détaillé des factures acquittées visé par le comptable public ou personne compétente (ex. commissaire aux comptes)		

Mobilités entrantes et sortantes

Critères d'éligibilité

Le soutien régional permet de développer la recherche d'excellence par un soutien à la mobilité entrante ou sortante de chercheurs prometteurs ou reconnus :

- Pour la mobilité entrante, sont éligibles les chercheurs étrangers titulaires ayant obtenu une thèse dans une unité de recherche / laboratoire installé hors du territoire national.
- Pour la mobilité sortante, sont concernés les chercheurs statutaires de Bourgogne-Franche-Comté ayant un projet de collaboration dans une unité de recherche / laboratoire installé hors du territoire national.

Modalités de financement

Les crédits de fonctionnement pourront concerner les dépenses éligibles suivantes :

- Mobilité entrante
 - salaire chargé de 4 000 € / mois pour une période de 12 mois pour les chercheurs de moins de 35 ans au 1er janvier de l'année de la demande
 - salaire chargé de 6 000 € / mois pour une période comprise entre 1 et 4 mois pour les chercheurs de 35 ans ou plus au 1er janvier de l'année 2019
- Mobilité sortante
 - 1 aller-retour pour le chercheur entre le pays d'accueil et la France (train et/ou avion)
 - frais d'hébergement
 - abonnements de transports en commun

Dans la limite d'un plafond compris entre 9 000 € et 36 000 € correspondant à une période de 3 mois à 12 mois consécutifs (3 000 € / mois)

Pièces jointes

Documents demandés (par nature de dépenses)	Fonctionnement
Lors du dépôt des demandes	<ul style="list-style-type: none">• Présentation Technique et Financière• Curriculum Vitae• Annexe libre (photos, schémas, graphiques, etc.)
Après la décision d'attribution de l'aide par le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté	
Lors des paiements intermédiaires	
Paiement de la subvention	<ul style="list-style-type: none">• Compte-rendu scientifique• Fiche d'évaluation du projet jointe en annexe des conventions + état récapitulatif détaillé des factures acquittées visé par le comptable public ou la personne compétente (ex. commissaire aux comptes)

Plateformes

Critères d'éligibilité

Le soutien régional permet de contribuer à l'acquisition mutualisée d'équipements de haute performance destinés à la recherche et/ou prestation de services pour des plateformes de recherche publique et d'enseignement supérieur localisées en Bourgogne-Franche-Comté. De plus, il permet de favoriser les collaborations entre les plateformes de Bourgogne-Franche-Comté.

Modalités de financement

Le soutien porte sur la mise en place et la réalisation d'un projet de plateforme, celui-ci peut bénéficier d'un taux de financement de 100% du montant régional sollicité dans la limite de l'enveloppe dédiée. Les crédits pourront donc couvrir :

- pour l'investissement (annexe investissement) : l'acquisition d'équipements dans le cadre du projet plateforme
- pour le fonctionnement (annexe fonctionnement) : le salaire chargé de personnels techniques en lien avec les investissements réalisés pour une durée de 6 mois non renouvelables. Le personnel recruté pour des missions de communication ou de promotion d'une plateforme n'est pas éligible.

Pièces jointes

Documents demandés (par nature de dépenses)	Investissement	Fonctionnement
Lors du dépôt des demandes	<ul style="list-style-type: none">• Présentation Technique et Financière• Annexe libre (photos, schémas, graphiques, etc.)	
	<ul style="list-style-type: none">• Devis des équipements scientifiques	
Lors des paiements intermédiaires	Etat récapitulatif détaillé des factures acquittées visé par le comptable public ou personne compétente (ex. commissaire aux comptes)	
Paiement du solde	Fiche d'évaluation du projet jointe en annexe des conventions + Etat récapitulatif détaillé des factures acquittées visé par le comptable public ou personne compétente (ex. commissaire aux comptes)	

Colloques scientifiques internationaux

Critères d'éligibilité

Le soutien régional permet de favoriser l'organisation de colloques scientifiques de portée internationale en Bourgogne-Franche-Comté.

Modalités de financement

Le colloque peut bénéficier d'un taux de financement de 20% du budget prévisionnel avec un plafond d'intervention de 5 000 € TTC.

Les crédits de fonctionnement pourront concerner :

- les frais de communication
- la location de salle
- les frais de transport des congressistes
- les frais d'hébergement des congressistes
- les frais de restauration
- les frais de réception
- les actes du colloque
- des vacations ou recrutement spécifique (pas de frais de personnels permanents)

Pièces jointes

Documents demandés (par nature de dépenses)	Fonctionnement
Lors du dépôt des demandes	<ul style="list-style-type: none">• Présentation Technique et Financière• Programme prévisionnel• Annexe libre (photos, schémas, graphiques, etc.)
Après la décision d'attribution de l'aide par le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté	
Lors des paiements intermédiaires	
Paiement de la subvention	<ul style="list-style-type: none">• Compte-rendu scientifique du colloque• Fiche d'évaluation du projet jointe en annexe des conventions + état récapitulatif détaillé des factures acquittées visé par le comptable public ou la personne compétente (ex. commissaire aux comptes)

Aide à la saisie des formulaires Présentation Technique et Financière

Présentation générale Excellence, Envergure, Amorçage

▪ **Identité du projet**

Indiquez le titre du projet déposé à la Région. L'acronyme est obligatoire et son choix est important dans la mesure où celui-ci sera l'identité de votre projet. Sélectionnez la catégorie thématique du projet concerné et précisez de manière la plus juste possible le domaine scientifique dans lequel s'inscrit le projet. Indiquez dans quelle ville de la région se déroulera le projet ou tout du moins la majeure partie du projet. Précisez le département concerné. Veuillez indiquer les dates prévisionnelles du projet. A noter que celles-ci ne feront pas foi concernant les dates d'un éventuel conventionnement avec la Région mais sont à titre informatif.

▪ **Responsable scientifique et établissement demandeur**

Il s'agit dans cette partie d'identifier qui sera le porteur scientifique du projet. Cette personne doit être la plus à même de renseigner la Région sur les avancées scientifiques ou les problèmes techniques liés au projet. L'établissement demandeur correspond au bénéficiaire de la subvention. Attention celui-ci doit être identique à celui qui fera la demande sur la plateforme dématérialisée de gestion des aides régionales. Il s'agira de l'établissement qui présentera les factures et les justificatifs en son nom. Indiquez également le gestionnaire administratif correspondant à la personne de votre établissement qui suivra le projet en termes administratifs, c'est à dire concernant le montage financier, les justificatifs de factures, etc. Cette personne doit pouvoir renseigner la Région sur les questions de montage financier et de suivi du dossier a posteriori.

▪ **Nature des demandes à la Région**

Dans le cadre des projets d'Excellence uniquement veuillez indiquer si votre projet s'inscrit dans le cadre d'I-SITE, d'un Equipex, d'un Labex, de chaires scientifiques ou d'autres récompenses.

Indiquez les différentes natures des financements souhaités (investissement, fonctionnement, contrat doctoral, post-doctorat (sauf Amorçage)) et précisez le montant de chacune d'entre elles. Celles-ci doivent correspondre à celles figurant dans les fiches du présent document. Ne pas remplir le cadre en bas à gauche qui correspond à la somme automatique des montants indiqués dans les fiches. Si une partie de votre projet est déposée par un autre établissement merci de le préciser. Veuillez nous indiquer également si votre projet dispose dans son ensemble d'un financement Contrat de Plan Etat Région (CPER) potentiellement cofinancier du présent projet déposé. Le projet dispose-t-il d'autres sources de cofinancement ? Précisez le montant des cofinancements acquis et des cofinancements en cours (il devra être justifié sur la plateforme en joignant une attestation d'autofinancement ou de cofinancement. Le cas échéant, vous pouvez fournir une lettre d'intention et avez jusqu'au 15 octobre 2019 pour fournir l'attestation). Précisez le coût total du projet correspondant à votre demande et aux cofinancements indiqués au-dessus.

Précisez si le projet déposé est en lien ou fait suite à un (des) projet(s) déjà financé(s) par la Région les années précédentes (à partir de 2018). Si oui, merci d'indiquer le(s) nom(s) du (des) projet(s) dans le cadre prévu à cet effet et d'indiquer sur quels dispositifs le financement a porté et en quelle année.

▪ **Descriptif de la demande**

Décrivez succinctement votre projet par un résumé non confidentiel vulgarisé. Il s'agit en quelques lignes de présenter votre projet qui sera détaillé dans les différentes fiches du dossier. Ce résumé doit être compréhensible par le grand public. Le champ de texte comprend environ 1 700 caractères espaces compris (1150 pour Excellence).

▪ **Priorités régionales**

15 mesures clés sont inscrites dans le plan de mandat de la Présidente de Région Bourgogne-Franche-Comté. Il vous est demandé de nous indiquer sur quelles mesures vous sentez-vous le plus concerné au travers du projet déposé. Classez ainsi de 1 à 3 (1 pour la plus importante) les mesures s'inscrivant dans la démarche de votre projet.

▪ **Valorisation du projet**

Le soutien de la Région à la Recherche a pour objectif l'accompagnement et le développement à court et à moyen terme de la Recherche vers l'excellence en favorisant la valorisation des travaux de recherche par du transfert de technologies et de connaissances et la création d'activités sur le territoire régional. Il vous est ainsi demandé de nous indiquer les potentiels de transferts économiques ou sociétaux à court terme. Indiquer les brevets, contrats, partenariats, créations d'entreprise et développements éventuellement envisagés dans le cadre ou à l'issue du projet. La valorisation par la diffusion auprès du grand public est également importante. La Région soutient et encourage des actions de Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI) et permet de financer des opérations de diffusion de votre projet grâce au dispositif CSTI au fil de l'eau accessible depuis le site de la Région. Indiquer dans le cadre les actions de diffusion auprès du grand public prévues qu'elles fassent ou non l'objet d'une demande auprès de la Région.

▪ **Indicateurs**

Citez vos 3 publications les plus emblématiques dans des revues internationales à comité de lecture ou des chapitres d'ouvrages. Il s'agira là également d'une information pour la Région et non d'un critère de sélection du dossier. Renseignez seulement le début du titre de l'article si celui-ci est trop long, uniquement le premier et le dernier auteur et le titre abrégé de la revue. Indiquez si des partenariats avec d'autres laboratoires, publics ou privés sont envisagés pendant ou à l'issue du projet. Indiquez si les financements de la Région pourront vous permettre de décrocher d'autres financements à des appels à projets nationaux ou internationaux (publics ou privés). Indiquez le nombre d'agents contractuels ou statutaires qui seront mobilisés sur le projet à hauteur minimum de 10% de leur temps de travail. La partie recrutements techniques ne concerne pas le dispositif Amorçage (sauf pour les projets de recherche clinique).

Annexe Investissement

- **Intitulé de l'opération d'investissement**

Veillez préciser l'objet de votre opération d'investissement.

Exemple 1 : "Acquisition de matériel d'imagerie dans le cadre du projet Zzzz" pour la demande d'une série de matériels.

Exemple 2 : "Acquisition d'un microscope optique" d'un le cadre d'un matériel précis demandé.

- **Éléments financiers de l'opération d'investissement**

Dans le cas d'une demande de plusieurs équipements il vous est demandé de les lister ainsi que de les prioriser dans le plan de financement. Ce plan de financement doit impérativement être à l'équilibre.

- **Descriptif de l'opération d'investissement**

Indiquez la localisation précise des équipements demandés (dans quelle ville, quel établissement, quel laboratoire et quel bâtiment). Décrivez le contexte scientifique de la demande en environ 2 500 caractères (espaces compris). Décrivez plus précisément les aspects techniques et scientifiques de l'acquisition souhaitée et son intérêt dans le cadre du projet. Environ 6 000 caractères (espaces compris). Précisez les objectifs et les résultats escomptés grâce à cet(ces) équipement(s) en 900 caractères (espaces compris) environ. Quels sont les livrables envisagés, le transfert envisagé (ex. : présentation de l'équipement au grand public, prestations de services grâce à l'équipement, etc.) en 900 caractères (espaces compris) environ.

Annexe Fonctionnement

- **Intitulé de l'opération d'investissement**

Veillez préciser l'objet de votre opération de fonctionnement.

Exemple 1 : "Accompagnement de l'allocation doctorale Zzzz".

Exemple 2 : "Fonctionnement pour l'Etude Zzzz".

- **Éléments financiers de l'opération de fonctionnement**

Dans le cas d'une demande de fonctionnement comportant plusieurs postes de dépenses il vous est demandé de les lister ainsi que de les prioriser dans le plan de financement. Ce plan de financement doit impérativement être à l'équilibre.

- **Descriptif de l'opération de fonctionnement**

Décrivez le contexte scientifique de la demande en environ 2 800 caractères (espaces compris). Décrivez plus précisément les aspects techniques et scientifiques du projet en environ 6 000 caractères (espaces compris). Précisez les objectifs et les résultats escomptés

à l'issue du projet en 900 caractères (espaces compris) environ. Quels sont les livrables envisagés, le transfert envisagé (ex. : présentation du projet au grand public, brevets envisagés, etc.) en 900 caractères (espaces compris) environ.

Annexe Contrat Doctoral

- **Intitulé et direction de la thèse**

Précisez le titre de la thèse (200 caractères) ainsi que ses encadrants : le directeur de thèse (HDR nécessaire) et le co-directeur de thèse.

- **Éléments financiers**

Indiquez si vous demandez une thèse à 100% ou uniquement un cofinancement de la Région. La thèse sera-t-elle portée par la COMUE UBFC (la COMUE sera dans ce cas l'employeur du doctorant, il faudra ainsi valider ce montage dans la plateforme de dépôt en ligne). Si la thèse bénéficie d'un cofinancement veuillez alors l'indiquer et préciser son montant. Il devra être justifié sur la plateforme en joignant une lettre d'intention de cofinancement ou une attestation de cofinancement (date maximum pour fournir ce courrier

- **Descriptif du contrat doctoral**

Décrivez le contexte scientifique en 1 500 caractères environ, le calendrier prévisionnel (1 000 caractères environ), les aspects techniques et scientifiques (6 000 caractères environ) ainsi que les objectifs (800 caractères) et livrables escomptés (800 caractères).

Annexe Post Doctorat (ne concerne pas le dispositif Amorçage)

- **Intitulé du post doctorat**

Précisez le titre du sujet du post doctorat en 200 caractères.

- **Éléments financiers**

Indiquez si vous demandez un post doctorat à 100% ou uniquement un cofinancement de la Région. Si le post doctorat bénéficie d'un cofinancement veuillez alors l'indiquer et préciser son montant. Il devra être justifié sur la plateforme en joignant une lettre d'intention de cofinancement ou une attestation de cofinancement.

- **Descriptif du post doctorat**

Décrivez en quoi le post doctorat s'inscrit dans le projet en 800 caractères environ, le contexte scientifique en 4 000 caractères environ, les aspects techniques et scientifiques (6 000 caractères environ) ainsi que les objectifs (800 caractères) et livrables escomptés (800 caractères).

Récapitulatif

▪ **Informations complémentaires**

Listez et expliquez (3 000 caractères environ) la priorisation de vos demandes de financement, toutes demandes confondues (investissement, fonctionnement, contrat doctoral et post-doctorat) permettant un éventuel redimensionnement n'entravant pas la bonne réalisation de votre projet.

▪ **Financements antérieurs du porteur**

Listez de façon exhaustive l'ensemble des financements publics et privés obtenus par le porteur (responsable scientifique) au cours des 5 dernières années sous le format suivant : "Année - Financeur - Projet - Montant".

Présentation spécifique Accompagnement nouvelle équipe recherche

▪ **Identité du projet**

Indiquez le titre du projet déposé à la Région. L'acronyme est obligatoire et son choix est important dans la mesure où celui-ci sera l'identité de votre projet. Sélectionnez la catégorie thématique du projet concerné et précisez de manière la plus juste possible le domaine scientifique dans lequel s'inscrit le projet. Indiquez dans quelle ville de la région se déroulera le projet ou tout du moins la majeure partie du projet. Précisez le département concerné. Veuillez indiquer les dates prévisionnelles du projet. A noter que celles-ci ne feront pas foi concernant les dates d'un éventuel conventionnement avec la Région mais sont à titre informatif.

▪ **Responsable scientifique et établissement demandeur**

Il s'agit dans cette partie d'identifier qui sera le porteur scientifique du projet. Cette personne correspond au chercheur nouvellement recruté et doit être la plus à même de renseigner la Région sur les avancées scientifiques ou les problèmes techniques liés au projet. L'établissement demandeur correspond au bénéficiaire de la subvention. Attention celui-ci doit être identique à celui qui fera la demande sur la plateforme dématérialisée de gestion des aides régionales. Il s'agira de l'établissement qui présentera les factures et les justificatifs en son nom. Indiquez également le gestionnaire administratif correspondant à la personne de votre établissement qui suivra le projet en termes administratifs, c'est à dire concernant le montage financier, les justificatifs de factures, etc. Cette personne doit pouvoir renseigner la Région sur les questions de montage financier et de suivi du dossier a posteriori.

▪ **Nature des demandes à la Région**

Indiquez les différentes natures de financements souhaités (investissement, fonctionnement, post-doctorat) et précisez le montant de chacune d'entre elles. Celles-ci doivent correspondre à celles figurant dans les fiches du présent document. Ne pas remplir le cadre

en bas à gauche qui correspond à la somme automatique des montants indiqués dans les fiches. Si une partie de votre projet est déposée par un autre établissement merci de le préciser. Veuillez nous indiquer également si votre projet dispose d'autres sources de cofinancement ? Précisez le montant des cofinancements acquis et des cofinancements en cours ((il devra être justifié sur la plateforme en joignant une attestation d'autofinancement ou de cofinancement. Le cas échéant, vous pouvez fournir une lettre d'intention et avez jusqu'au 15 octobre 2019 pour fournir l'attestation). Précisez le coût total du projet correspondant à votre demande et aux cofinancements indiqués au-dessus. Précisez si le projet déposé est en lien ou fait suite à un (des) projet(s) déjà financé(s) par la Région les années précédentes (à partir de 2018) ou si un projet en lien a été déposé dans ce même appel à projets. Si oui, merci d'indiquer le(s) nom(s) du (des) projet(s) dans le cadre prévu à cet effet et d'indiquer sur quels dispositifs le financement a porté et en quelle année.

▪ **Descriptif de la demande**

Décrivez succinctement votre projet par un résumé non confidentiel vulgarisé. Il s'agit en quelques lignes de présenter votre projet qui sera détaillé dans les différentes fiches du dossier. Ce résumé doit être compréhensible par le grand public. Le champ de texte comprend environ 1 900 caractères (espaces compris).

▪ **Priorités régionales**

15 mesures clés sont inscrites dans le plan de mandat de la Présidente de Région Bourgogne-Franche-Comté. Il vous est demandé de nous indiquer sur quelles mesures vous sentez-vous le plus concerné au travers du projet déposé. Classez ainsi de 1 à 3 (1 pour la plus importante) les mesures s'inscrivant dans la démarche de votre projet.

▪ **Valorisation du projet**

Le soutien de la Région à la Recherche a pour objectif l'accompagnement et le développement à court et à moyen terme de la Recherche vers l'excellence en favorisant la valorisation des travaux de recherche par du transfert de technologies et de connaissances et la création d'activités sur le territoire régional. Il vous est ainsi demandé de nous indiquer les potentiels de transferts économiques ou sociétaux à court terme. Indiquer les brevets, contrats, partenariats, créations d'entreprise et développements éventuellement envisagés dans le cadre ou à l'issue du projet. La valorisation par la diffusion auprès du grand public est également importante. La Région soutien et encourage des actions de Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI) et permet de financer des opérations de diffusion de votre projet grâce au dispositif CSTI au fil de l'eau accessible depuis le site de la Région. Indiquer dans le cadre les actions de diffusion auprès du grand public prévues qu'elles fassent ou non l'objet d'une demande auprès de la Région.

▪ **Indicateurs**

Citez vos 5 publications les plus emblématiques dans des revues internationales à comité de lecture ou des chapitres d'ouvrages. Il s'agira là également d'une information pour la Région et non d'un critère de sélection du dossier. Renseignez seulement le début du titre de l'article si celui-ci est trop long, uniquement le premier et le dernier auteur et le titre abrégé de la revue. Indiquez si des partenariats avec d'autres laboratoires, publics ou privés sont envisagés pendant ou à l'issue du projet. Indiquez si les financements de la Région pourront

vous permettre de décrocher d'autres financements à des appels à projets nationaux ou internationaux (publics ou privés). Indiquez le nombre d'agents contractuels ou statutaires qui seront mobilisés sur le projet à hauteur minimum de 10% de leur temps de travail.

Annexe Investissement

▪ Intitulé de l'opération d'investissement

Veillez préciser l'objet de votre opération d'investissement.

Exemple 1 : "Acquisition de matériel d'imagerie dans le cadre du projet Zzzz" pour la demande d'une série de matériels.

Exemple 2 : "Acquisition d'un microscope optique" d'un le cadre d'un matériel précis demandé.

▪ Éléments financiers de l'opération d'investissement

Dans le cas d'une demande de plusieurs équipements il vous est demandé de les lister ainsi que de les prioriser dans le plan de financement. Ce plan de financement doit impérativement être à l'équilibre.

▪ Descriptif de l'opération d'investissement

Indiquez la localisation précise des équipements demandés (dans quelle ville, quel établissement, quel laboratoire et quel bâtiment). Décrivez le contexte scientifique de la demande en environ 2 500 caractères (espaces compris). Décrivez plus précisément les aspects techniques et scientifiques de l'acquisition souhaitée et son intérêt dans le cadre du projet. Environ 6 000 caractères (espaces compris). Précisez les objectifs et les résultats escomptés grâce à cet(ces) équipement(s) en 900 caractères (espaces compris) environ. Quels sont les livrables envisagés, le transfert envisagé (ex. : présentation de l'équipement au grand public, prestations de services grâce à l'équipement, etc.) en 900 caractères (espaces compris) environ.

Annexe Fonctionnement

- **Intitulé de l'opération d'investissement**

Veillez préciser l'objet de votre opération de fonctionnement.

Exemple 1 : "Accompagnement de l'allocation doctorale Zzzz".

Exemple 2 : "Fonctionnement pour l'Etude Zzzz".

- **Éléments financiers de l'opération de fonctionnement**

Dans le cas d'une demande de fonctionnement comportant plusieurs postes de dépenses il vous est demandé de les lister ainsi que de les prioriser dans le plan de financement. Ce plan de financement doit impérativement être à l'équilibre.

- **Descriptif de l'opération de fonctionnement**

Décrivez le contexte scientifique de la demande en environ 2 800 caractères (espaces compris). Décrivez plus précisément les aspects techniques et scientifiques du projet en environ 6 000 caractères (espaces compris). Précisez les objectifs et les résultats escomptés à l'issue du projet en 900 caractères (espaces compris) environ. Quels sont les livrables envisagés, le transfert envisagé (ex. : présentation du projet au grand public, brevets envisagés, etc.) en 900 caractères (espaces compris) environ.

Annexe Post Doctorat

- **Intitulé du post doctorat**

Précisez le titre du sujet de post doctorat en 200 caractères.

- **Éléments financiers**

Indiquez si vous demandez un post doctorat à 100% ou uniquement un cofinancement de la Région. Si le post doctorat bénéficie d'un cofinancement veuillez alors l'indiquer et préciser son montant. Il devra être justifié sur la plateforme en joignant une lettre d'intention de cofinancement ou une attestation de cofinancement.

- **Descriptif du post doctorat**

Décrivez en quoi le post doctorat s'inscrit dans le projet en 800 caractères environ, le contexte scientifique en 4 000 caractères environ, les aspects techniques et scientifiques (6 000 caractères environ) ainsi que les objectifs (800 caractères) et livrables escomptés (800 caractères).

Récapitulatif

▪ Informations complémentaires

Listez et expliquez (3 000 caractères environ) la priorisation de vos demandes de financement, toutes demandes confondues (investissement, fonctionnement et post-doctorat) permettant un éventuel redimensionnement n'entravant pas la bonne réalisation de votre projet.

▪ Financements antérieurs du porteur

Listez de façon exhaustive l'ensemble des financements publics et privés obtenus par le porteur au cours des 5 dernières années sous le format suivant : "Année - Financeur - Projet - Montant".

Présentation spécifique Mobilités entrantes et sortantes

▪ Identité du projet

Indiquez l'objet de la demande pour définir s'il s'agit d'une demande de mobilité entrante ou une mobilité sortante. Pour une demande de mobilité entrante, l'âge du chercheur (< 35 ans ou ≥ 35 ans).

Indiquez le titre du projet de mobilité déposé à la Région. L'acronyme est obligatoire et son choix est important dans la mesure où celui-ci sera l'identité de votre projet. Sélectionnez la catégorie thématique du projet concerné et précisez de manière la plus juste possible le domaine scientifique dans lequel s'inscrit le projet. Indiquez le lieu de la région ou se déroulera le projet ou tout du moins la majeure partie du projet. Précisez le département concerné. Veuillez indiquer les dates prévisionnelles de début et de fin du projet de mobilité avec une date de début qui doit être lors de l'année de civile de la demande.

▪ Responsable de la demande et établissement demandeur

Il s'agit dans cette partie d'identifier qui sera le porteur scientifique du projet. Cette personne doit être la plus à même de renseigner la Région sur les avancées scientifiques ou les problèmes techniques liés au projet. Il s'agit dans le cas d'une mobilité sortante du chercheur concerné et pour une mobilité entrante du chercheur accueillant. L'établissement demandeur correspond au bénéficiaire de la subvention. Attention celui-ci doit être identique à celui qui fera la demande sur la plateforme dématérialisée de gestion des aides régionales. Il s'agira de l'établissement qui présentera les factures et les justificatifs en son nom. Indiquez également le gestionnaire administratif correspondant à la personne de votre établissement qui suivra le projet en termes administratifs, c'est à dire concernant le montage financier, les justificatifs de factures, etc. Cette personne doit pouvoir renseigner la Région sur les questions de montage financier et de suivi du dossier a posteriori.

- **Nature des demandes à la Région**

Indiquez le montant de la demande Région souhaité. Précisez si le projet déposé est en lien ou fait suite à un (des) projet(s) déjà financé(s) par la Région les années précédentes (à partir de 2018). Si oui, merci d'indiquer le(s) nom(s) du (des) projet(s) dans le cadre prévu à cet effet et d'indiquer sur quels dispositifs le financement a porté et en quelle année.

- **Descriptif du projet de mobilité**

Décrivez succinctement votre projet par un résumé non confidentiel vulgarisé. Il s'agit en quelques lignes de présenter votre projet qui sera détaillé dans les différentes fiches du dossier. Ce résumé doit être compréhensible par le grand public. Le champ de texte comprend environ 1 400 caractères (espaces compris).

- **Priorités régionales**

15 mesures clés sont inscrites dans le plan de mandat de la Présidente de Région Bourgogne-Franche-Comté. Il vous est demandé de nous indiquer sur quelles mesures vous sentez-vous le plus concerné au travers du projet déposé. Classez ainsi de 1 à 3 (1 pour la plus importante) les mesures s'inscrivant dans la démarche de votre projet.

- **Valorisation du projet**

Le soutien de la Région à la Recherche a pour objectif l'accompagnement et le développement à court et à moyen terme de la Recherche vers l'excellence en favorisant la valorisation des travaux de recherche par du transfert de technologies et de connaissances et la création d'activités sur le territoire régional. Il vous est ainsi demandé de nous indiquer les potentiels de transferts économiques ou sociétaux à court terme. Indiquer les brevets, contrats, partenariats, créations d'entreprise et développements éventuellement envisagés dans le cadre ou à l'issue du projet. La valorisation par la diffusion auprès du grand public est également importante. La Région soutien et encourage des actions de Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI) et permet de financer des opérations de diffusion de votre projet grâce au dispositif CSTI au fil de l'eau accessible depuis le site de la Région. Indiquer dans le cadre les actions de diffusion auprès du grand public prévues qu'elles fassent ou non l'objet d'une demande auprès de la Région.

- **Indicateurs**

Citez les 5 dernières publications les plus emblématiques dans des revues internationales à comité de lecture ou des chapitres d'ouvrages du chercheur accueilli ou sortant. Il s'agira là également d'une information pour la Région et non d'un critère de sélection du dossier. Renseignez seulement le début du titre de l'article si celui-ci est trop long, uniquement le premier et le dernier auteur et le titre abrégé de la revue. Indiquez si des partenariats avec d'autres laboratoires, publics ou privés sont envisagés pendant ou à l'issue du projet. Indiquez si les financements de la Région pourront vous permettre de décrocher d'autres financements à des appels à projets nationaux ou internationaux (publics ou privés). Indiquez le nombre d'agents contractuels ou statutaires qui seront mobilisés sur le projet à hauteur minimum de 10% de leur temps de travail. La partie recrutements techniques ne concerne que les projets de recherche clinique.

- **Chercheur accueilli en mobilité entrante**

Indiquez le nom, prénom et l'unité de recherche de Bourgogne-Franche-Comté qui accueillera le chercheur et l'unité de recherche d'origine. La date de naissance est obligatoire, elle permet de déterminer si le chercheur a plus ou moins de 35 ans au 1^{er} janvier de l'année de la demande.

- **Nature des dépenses de la mobilité entrante**

Indiquer la durée du projet de mobilité et le montant demandé correspondant.

- **Descriptif de la mobilité entrante**

Décrivez comment le chercheur accueilli s'inscrit dans le projet en 4 000 caractères environ, les aspects techniques et scientifiques (6 700 caractères environ) ainsi que les objectifs (800 caractères) et livrables escomptés (800 caractères).

- **Séjour du chercheur en mobilité sortante**

Indiquez l'université étrangère d'accueil et précisez l'unité de recherche d'accueil et le responsable du chercheur.

- **Nature des dépenses de la mobilité sortante**

Détaillez la répartition prévisionnelle des 3 postes de dépenses éligibles.

- **Descriptif de la mobilité sortante**

Décrivez les activités du laboratoire qui accueillera le chercheur et en quoi il s'inscrit dans le projet en 4 200 caractères environ, les aspects techniques et scientifiques (6 700 caractères environ) ainsi que les objectifs (800 caractères) et livrables escomptés (800 caractères).

Récapitulatif

- **Financements antérieurs du porteur**

Listez de façon exhaustive l'ensemble des financements publics et privés obtenus par le porteur au cours des 5 dernières années sous le format suivant : "Année - Financeur - Projet - Montant".

Présentation spécifique Colloques scientifiques internationaux

▪ **Identité du colloque**

Indiquez le titre du colloque déposé à la Région. L'acronyme est obligatoire et son choix est important dans la mesure où celui-ci sera l'identité de votre projet. Sélectionnez la catégorie thématique du projet concerné et précisez de manière la plus juste possible le domaine scientifique dans lequel s'inscrit le projet. Indiquez dans quelle ville de la région se déroulera le colloque ou tout du moins sa majeure partie. Précisez le département concerné. Veuillez indiquer les dates prévisionnelles de début et de fin du colloque. A noter que celles-ci ne feront pas foi concernant les dates d'un éventuel conventionnement avec la Région. Le nombre de jours de la durée de la manifestation doit être indiqué.

▪ **Organisateur du colloque et établissement demandeur**

Il s'agit dans cette partie d'identifier qui sera le porteur scientifique du projet. Cette personne doit être la plus à même de renseigner la Région sur les avancées scientifiques ou les problèmes techniques liés au projet. L'établissement demandeur correspond au bénéficiaire de la subvention. Attention celui-ci doit être identique à celui qui fera la demande sur la plateforme dématérialisée de gestion des aides régionales. Il s'agira de l'établissement qui présentera les factures et les justificatifs en son nom. Indiquez également le gestionnaire administratif correspondant à la personne de votre établissement qui suivra le projet en termes administratifs, c'est à dire concernant le montage financier, les justificatifs de factures, etc. Cette personne doit pouvoir renseigner la Région sur les questions de montage financier et de suivi du dossier a posteriori.

▪ **Nature des demandes à la Région**

Indiquez le montant de la demande et le coût global du colloque. Le projet dispose-t-il d'autres sources de cofinancement ? Autofinancement ? Si oui précisez quels sont les financeurs du colloque et déposez en annexe sur la plateforme une attestation ou lettre d'intention de cofinancement ou d'autofinancement du projet. La date maximum pour fournir les documents est fixée au 15 mars 2019.

▪ **Résumé du colloque**

Indiquez un résumé non confidentiel vulgarisé. Il s'agit en quelques lignes de présenter le colloque scientifique et ses retombées régionales (2 400 caractères environ).

▪ **Organisation du colloque**

Indiquez le public cible de votre colloque et le lieu précis où il se déroulera. Mentionnez le nombre de participants attendus au colloque, pour la France, l'Union Européenne et autres pays. Précisez la composition du comité scientifique, les personnalités étrangères invitées et la liste nominative des partenaires associés.

- **Nature des dépenses et des recettes**

Listez dans le tableau les dépenses et les recettes de votre colloque.

- **Descriptif du colloque**

Décrivez le contexte scientifique de votre colloque (900 caractères). Expliquez votre argumentaire technique et scientifique (2 300 caractères), les objectifs et résultats escomptés (800 caractères) ainsi que les livrables (800 caractères).

- **Priorités régionales**

15 mesures clés sont inscrites dans le plan de mandat de la Présidente de Région Bourgogne-Franche-Comté. Il vous est demandé de nous indiquer sur quelles mesures vous sentez-vous le plus concerné au travers du projet déposé. Classez ainsi de 1 à 3 (1 pour la plus importante) les mesures s'inscrivant dans la démarche de votre projet.

Récapitulatif

- **Financements antérieurs du porteur**

Listez de façon exhaustive l'ensemble des financements publics et privés obtenus par le porteur au cours des 5 dernières années sous le format suivant : "Année - Financeur - Projet - Montant".

Présentation spécifique Plateformes

▪ Identité du projet

Indiquez le titre du projet déposé à la Région. L'acronyme est obligatoire et son choix est important dans la mesure où celui-ci sera l'identité de votre projet. Sélectionnez la catégorie thématique de la plateforme concernée et précisez de manière la plus juste possible le domaine scientifique dans lequel elle s'inscrit. Indiquez dans quelle ville de la région se situe la demande concernant la plateforme. Précisez le département concerné. Veuillez indiquer les dates prévisionnelles du projet. A noter que celles-ci ne feront pas foi concernant les dates d'un éventuel conventionnement avec la Région mais sont à titre informatif.

▪ Responsable scientifique et établissement demandeur

Il s'agit dans cette partie d'identifier qui sera le porteur scientifique du projet. Cette personne doit être la plus à même de renseigner la Région sur les avancées scientifiques ou les problèmes techniques liés au projet. L'établissement demandeur correspond au bénéficiaire de la subvention. Attention celui-ci doit être identique à celui qui fera la demande sur la plateforme dématérialisée de gestion des aides régionales. Il s'agira de l'établissement qui présentera les factures et les justificatifs en son nom. Indiquez également le gestionnaire administratif correspondant à la personne de votre établissement qui suivra le projet en termes administratifs, c'est à dire concernant le montage financier, les justificatifs de factures, etc. Cette personne doit pouvoir renseigner la Région sur les questions de montage financier et de suivi du dossier a posteriori.

▪ Nature des demandes à la Région

Indiquez les différentes natures des financements souhaités (investissement, fonctionnement) et précisez le montant de chacune d'entre elles. Celles-ci doivent correspondre à celles figurant dans les fiches du présent document. Ne pas remplir le cadre en bas à gauche qui correspond à la somme automatique des montants indiqués dans les fiches. Si une partie de votre projet est déposée par un autre établissement merci de le préciser. Veuillez nous indiquer également si votre projet dispose dans son ensemble d'un financement CPER potentiellement cofinancier du présent projet déposé. Le projet dispose-t-il d'autres sources de cofinancement ? Précisez le montant des cofinancements acquis et des cofinancements en cours (il devra être justifié sur la plateforme en joignant une attestation d'autofinancement ou de cofinancement. Le cas échéant, vous pouvez fournir une lettre d'intention et avez jusqu'au 15 octobre 2019 pour fournir l'attestation). Précisez le coût total du projet correspondant à votre demande et aux cofinancements indiqués au-dessus. Précisez si le projet déposé est en lien ou fait suite à un (des) projet(s) déjà financé(s) par la Région les années précédentes (à partir de 2018). Si oui, merci d'indiquer le(s) nom(s) du (des) projet(s) dans le cadre prévu à cet effet et d'indiquer sur quels dispositifs le financement a porté et en quelle année.

▪ Projets en lien avec la plateforme financés par la Région

Indiquez comment des projets préalablement financés par la Région s'inscrivent dans la demande de financement en cours au titre des plateformes.

- **Descriptif de la demande**

Décrivez succinctement votre projet par un résumé non confidentiel vulgarisé. Il s'agit en quelques lignes de présenter votre projet qui sera détaillé dans les différentes fiches du dossier. Ce résumé doit être compréhensible par le grand public. Le champ de texte comprend environ 1 900 caractères (espaces compris).

- **Caractéristiques de la plateforme**

Indiquez l'établissement auquel la plateforme est rattachée et les unités de recherche qui y sont adossées. Les activités et compétences de la plateforme doivent être décrites dans le champ de saisie prévu à cet effet.

- **Utilisation de la plateforme**

Précisez l'estimation du temps passé par les structures utilisatrices tant publiques (établissements et laboratoires) que privées (entreprises) sur la plateforme. Estimez la répartition en valeur absolue et relative du chiffre d'affaires (N-1) affectée à la recherche d'une part et au transfert économique d'autre part. Précisez le temps de formation dédié à la plateforme et combien de personnes sont annuellement formées.

- **Priorités régionales**

15 mesures clés sont inscrites dans le plan de mandat de la Présidente de Région Bourgogne-Franche-Comté. Il vous est demandé de nous indiquer sur quelles mesures vous sentez-vous le plus concerné au travers du projet déposé. Classez ainsi de 1 à 3 (1 pour la plus importante) les mesures s'inscrivant dans la démarche de votre projet.

Annexe Investissement

- **Intitulé de l'opération d'investissement**

Veuillez préciser l'objet de votre opération d'investissement.

Exemple 1 : "Acquisition de matériel d'imagerie dans le cadre du projet Zzzz" pour la demande d'une série de matériels.

Exemple 2 : "Acquisition d'un microscope optique" d'un le cadre d'un matériel précis demandé.

- **Éléments financiers de l'opération d'investissement**

Dans le cas d'une demande de plusieurs équipements il vous est demandé de les lister ainsi que de les prioriser dans le plan de financement. Ce plan de financement doit impérativement être à l'équilibre.

- **Descriptif de l'opération d'investissement**

Indiquez la localisation précise des équipements demandés (dans quelle ville, quel établissement, quel laboratoire et quel bâtiment). Décrivez le contexte scientifique de la demande en environ 2 500 caractères (espaces compris). Décrivez plus précisément les

aspects techniques et scientifiques de l'acquisition souhaitée et son intérêt dans le cadre du projet. Environ 6 000 caractères (espaces compris). Précisez les objectifs et les résultats escomptés grâce à cet(ces) équipement(s) en 900 caractères (espaces compris) environ. Quels sont les livrables envisagés, le transfert envisagé (ex. : présentation de l'équipement au grand public, prestations de services grâce à l'équipement, etc.) en 900 caractères (espaces compris) environ.

Annexe Fonctionnement

- **Intitulé de l'opération de fonctionnement**

Veillez préciser l'objet de votre opération de fonctionnement.

Exemple : "6 mois ingénieur / technicien pour matériel Zzzz".

- **Descriptif de l'opération de fonctionnement**

Décrivez le contexte scientifique de la demande en environ 2 800 caractères (espaces compris). Décrivez plus précisément les aspects techniques et scientifiques du projet en environ 6 000 caractères (espaces compris). Précisez les objectifs et les résultats escomptés à l'issue du projet en 900 caractères (espaces compris) environ. Quels sont les livrables envisagés, le transfert envisagé (ex. : présentation du projet au grand public, brevets envisagés, etc.) en 900 caractères (espaces compris) environ.

Aide à la saisie des formulaires Présentation Multi-Établissements

La Région encourage les projets collaboratifs inter-établissements et permet sa matérialisation par l'intermédiaire du document Présentation Multi Etablissements.

- **Identité du projet**

Vous devez indiquer le titre des projets déposés par plusieurs établissements à la Région (170 caractères). L'acronyme est obligatoire et doit son choix est important dans la mesure où celui-ci sera l'identité de votre projet. Sélectionnez la / les catégorie(s) thématique(s) du projet concernée(s) et précisez de manière la plus juste possible le(s) domaine(s) scientifique(s) dans lequel s'inscrit le projet. Veuillez indiquer les dates prévisionnelles du projet. A noter que celles-ci ne feront pas foi concernant les dates d'un éventuel conventionnement avec la Région mais sont à titre informatif.

- **Etablissements demandeurs**

Vous avez la possibilité de renseigner entre 2 et 7 établissements demandeurs.

- **Descriptif de la demande multi-établissements**

Décrivez le contexte dans lequel s'inscrivent les projets en 3 500 caractères environ et argumentez quant à l'interdépendance des projets les uns par rapport aux autres en 3500 caractères environ.